



Saint-Genis-des-Fontaines,
le mercredi 8 octobre 2025

**Monsieur le président de la communauté
de communes Albères, Côte Vermeille,
Illibérès, Antoine PARRA
3 impasse Charlemagne
66 700 ARGELÈS-SUR-MER**

Nos références : NRP/JRCM
Type d'envoi : Courriel à antoine.parra@cc-acvi.com
Copie à : Marie-Laure PUIG (marie-laure.puig@cc-acvi.com)
Suivi par : Jean-René CHEVALLIER MAXANT (direction@sgdf66.fr)
Pièces-jointes : Délibérations n° 11, 12 et 13 du Conseil municipal (séance du 25/09/2025)

Objet : Sollicitation du fonds de concours « solidarité »

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la politique d'aménagement et d'amélioration du cadre de vie de la Commune, j'ai programmé la réalisation de plusieurs projets d'importance pour cette fin année.

Afin de soutenir financièrement ces opérations, je sollicite, avec tout l'appui du Conseil municipal, l'octroi d'une subvention au titre du fonds de concours « solidarité » de la Communauté de communes.

Les projets concernés sont les suivants :

- la réfection de l'avenue des Tuileries conduisant à la zone d'activités économiques et l'installation définitive d'une écluse avenue du Maréchal Joffre,
- l'installation d'un système de climatisation dans les écoles maternelle et élémentaire, afin d'assurer de meilleures conditions d'accueil pour les élèves et le personnel enseignant y compris l'été lors de l'accueil du centre de loisirs
- et la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la mairie, dans une démarche de transition énergétique et de réduction de la consommation électrique, à terme pouvant profiter également aux écoles.

Ces investissements s'inscrivent pleinement dans nos objectifs partagés de développement durable, de sécurité et d'amélioration du service public sur notre territoire. Je vous serai donc reconnaissante de bien vouloir inscrire cette demande à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil communautaire et d'y réserver un accueil favorable.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire, Nathalie REGOND PLANAS



Mairie de Saint-Genis-des-Fontaines
1 avenue Olympe de Gouges
66740 Saint-Genis-des-Fontaines



Adresse électronique : accueil@sgdf66.fr
Téléphone : 04 68 95 00 01

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Fermeture le Jeudi après-midi

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20251114-DL2025-0246-DE
Date de télétransmission : 27/11/2025
Date de réception préfecture : 27/11/2025

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Nombre de conseillers - En exercice : 23 - Quorum : 12 - Présents : 18 - Représentés : 5 - Ayant pris part à la délibération : 23	Convocation Date d'envoi : 19/09/2025 Date d'affichage : 19/09/2025 Séance en date du : 25/09/2025 Heure : 19h15	Votes - Pour : 23 - Contre : 0 - Abstentions : 0
Numéro de délibération : 13		
Objet : Demande d'attribution d'un fonds de concours solidarité par la CCACVI – Réfection de voiries		

Le Conseil municipal de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence Madame Nathalie REGOND PLANAS, Maire de Saint-Genis-des-Fontaines.

Présent.es :

- M^{me} Nathalie REGOND-PLANAS, Maire
- M^{me} Monique MASGRAU, M. Jean LAURENT, M. Francis BERTHELIER, Adjoints
- M. Roger GARDEZ, M^{me} Bénédicte ENJALBERT, M. André COSTARD, M^{me} Françoise BEY-BELOT, M. Christian JASINSKI, M^{me} Dominique BERCAÏTS, M^{me} Catherine CABIRON, M. Anthony CROUZET, M. Pierre FONTANA, M. Didier CHOPLIN, M^{me} Annick GAYTON, M. Pascal NICOLAS, M. Jean-Michel BORSNAK, M^{me} Anne GUEZENNEC, Conseillers municipaux.

Absent.es : M^{me} Antoinette SANCHEZ, M^{me} Aurélie SIRJEAN, M^{me} Patricia EGEA, M^{me} Françoise PELET-FOUCHÉ, M^{me} Bernadette LEVELEUX

Procurations : M^{me} Antoinette SANCHEZ, M^{me} Aurélie SIRJEAN, M^{me} Françoise PELET-FOUCHÉ, M^{me} Patricia EGEA, M^{me} Bernadette LEVELEUX

Secrétaire de Séance : M^{me} Bénédicte ENJALBERT

Madame la Maire,

Rappelle que dans le cadre de son projet de territoire, la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès, a décidé d'allouer à ses communes membres 10 millions d'euros de fonds de concours afin d'accompagner des projets communaux de deux manières complémentaires :

- 3,2 millions d'euros au titre d'un fonds de solidarité qui vise à réduire les écarts de charges et de produits entre les communes pour favoriser l'investissement public sur toutes les communes du territoire.

- 6,8 millions d'euros au titre d'un fonds de projet pour financer les investissements communaux qui répondent aux axes du projet de territoire.

Ajoute que ces fonds de concours sont régis par les articles L5214-16 et suivants du Code général des collectivités territoriales et l'ensemble des règles relatives aux planchers de financement des projets publics à supporter par les communes.

Précise que, pour la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, le montant alloué au titre du fonds de solidarité 2022-2026 est de 140 434 euros, à ce jour entièrement disponible.

Expose qu'au titre du règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de communes : « Tout projet d'investissement corporel par la commune peut faire l'objet de l'attribution du fonds de solidarité. Il est entendu que la commune doit conserver à sa charge 20 % du montant HT de la dépense.

Dans la limite des montants alloués par commune, le fonds de concours abonde à même hauteur que la commune sous réserve de maintenir ce taux de 20% à la charge de la commune. ».

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Propose au Conseil municipal de solliciter la Communauté de communes, dans le cadre du fonds de concours solidarité, pour le projet suivant, accompagné de son plan de financement, et de l'autoriser à signer tout document afférent :

Réfection de voiries	
Plan de financement	
Réfection de l'avenue de la Tuilerie	
Description des travaux :	Reprise de la chaussée et des accotements de l'avenue des Tuileries. Cette avenue, particulièrement empruntée, est l'accès principal à la zone d'activité intercommunale.
Montant estimatif des travaux (HT) :	46 540 euros
Montant supporté par la Commune :	23 270 euros
Demande au titre du fonds de solidarité :	23 270 euros
Subventions / Autres financements :	Néant
Engagement de la Commune sur la réalisation des travaux / planning de réalisation :	Dernier trimestre 2025, après les travaux de passage du réseau de REUT en vue de préserver l'intégrité de la chaussée.
Réfection de l'avenue du Maréchal Joffre - Écluse	
Description des travaux :	Reprise de manière définitive de l'écluse située en entrée de village, permettant de briser les excès de vitesse venant de Villelongue-dels-Monts.
Montant estimatif des travaux (HT) :	2 671 euros
Montant supporté par la Commune :	1 336 euros
Demande au titre du fonds de solidarité :	1 335 euros
Subventions / Autres financements :	Néant
Engagement de la Commune sur la réalisation des travaux / planning de réalisation :	Dernier trimestre 2025

* * *

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L521 4-16 et suivants ;
Vu la délibération du Conseil communautaire de la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès en date du 18 juillet 2025 approuvant le règlement d'attribution des fonds de concours ;

Considérant que la Commune de Saint-Genis-des-Fontaines souhaite procéder à l'attribution du montant du fonds de concours 2022-2026 à différents travaux de réfection de voirie ;
Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excèdera pas la part du financement assurée, hors subventions, par la Commune conformément au plan de financement joint en annexe aux demandes,
Considérant que le montant financé par la commune est supérieur à 20 % du montant total du projet ;

Le Conseil Municipal,

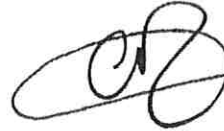
Où l'exposé de Madame la Maire,

Demande à la communauté de communes Albères, Côte Vermeille, Illibérès, l'attribution du fonds de concours solidarité 2022-2026 en vue de participer au financement de différents travaux de voirie, tel qu'exposé dans le plan de financement exposé.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Autorise Madame la Maire à signer tout document afférent.

La Maire, Nathalie REGOND



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le



ID : 066-216601757-20250925-13202525092025-DE

OK 09/10



TRAVAUX PUBLICS CATALANS

TRAVAUX ROUTIERS - TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

MAIRIE SAINT GENIS DES FONTAINES
AVENUE OLYMPE DE GOUGES
66740 ST GENIS DES FONTAINES

DEVIS n°2076 du 05 septembre 2025

Num. Auto	Désignation	U	Quantité	P. U. H.T.	Total H.T.
	AVENUE MARECHAL JOFFRE ECLUSE BORDURES I				
1	Installation de chantier	Ft	1.000	1 200.000	1 200.00
2	Signalisation de chantier	Ft	1.000	500.000	500.00
3	Bordures I1	ml	18.000	37.000	666.00
4	Béton armé dosé à 350 Kg/m3	m3	1.000	305.000	305.00

Montants en Euros

Total H.T.	2 671.00
Total T.V.A. 20%	534.20
Total T.T.C.	3 205.20

Notre devis est valable 3 mois à compter de la date d'édition.
Au delà les prix seront révisables.

Accord du client et signature

06 OCT. 2025



L'entreprise

SARL TRAVAUX PUBLICS CATALANS
Z.I. B. M. S. 115
7, avenue de Torremila
66240 SAINT ESTÈVE
Tél. 04 68 38 14 95

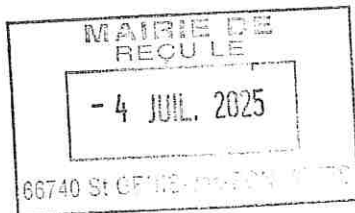
Zone Industrielle la Mirande - 7, Avenue de Torremila - 66240 Saint-Estève - Tél. 04 68 38 14 95

SARL au Capital de 155 000 € - R.C. B 319 469 839 - Siret 319 469 839 00033 - Code APE 4211Z - Dom. Banc : BP Entreprises 111 21 768 807 - NIF FR 59 319 469 839



TRAVAUX PUBLICS CATALANS

TRAVAUX ROUTIERS - TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL



MAIRIE SAINT GENIS DES FONTAINES
AVENUE OLYMPE DE GOUGES
66740 ST GENIS DES FONTAINES

DEVIS n°2046 du 03 juillet 2025

Num. Auto	Désignation	U	Quantité	P. U. H.T.	Total H.T.
AVENUE DES TUILERIES					
1	Installation de chantier	Ft	1.000	1 200.000	1 200.00
2	Signalisation de chantier	Ft	1.000	800.000	800.00
3	Sciage de chaussée	ml	35.000	5.000	175.00
4	Rabotage de chaussée	m2	1 191.500	10.000	11 915.00
5	Mise à la côte de bouches à clés	U	2.000	40.000	80.00
6	Mise à la côte de regard Ø 800	U	1.000	180.000	180.00
7	Mise à la côte de chambre télécom L2T	U	1.000	245.000	245.00
8	Reprofilage à la grave bitume 0/14	T	65.000	110.000	7 150.00
9	Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement en enrobés à chaud noir	m2	171.000	145.000	24 795.00

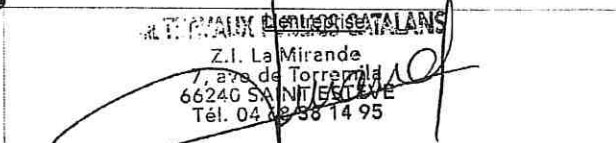
Montants en Euros

Total H.T.	46 540.00
Total T.V.A. 20%	9 308.00
Total T.T.C.	55 848.00

Notre devis est valable 3 mois à compter de la date d'édition.
Au delà les prix seront révisables.

06 OCT. 2025

Accord du client et signature



Zone Industrielle la Mirande - 7, Avenue de Torremila - 66240 Saint-Estève - Tél. 04 68 38 14 95

SARL au Capital de 155 000 € - R.C. B 319 469 839 - Siret 319 469 839 00033 - Code APE 4211Z - Dom. Banc : BP Entreprises 111 21 768 807 - NIF FR 59 319 469 839